

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
DÉCLARATION D'INTENTION D'ARRACHAGE, DE PLANTATION, DE GREFFAGE, DE SURGREFFAGE
Règlement (CE) n° 1234/2007, Article 1665-16 du Code rural et de la pêche maritime.

A RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'EXPLOITATION

IDENTIFICATION DE L'EXPLOITANT
N° CV : 21 492 031610

NOM : DOMAINE A.F. GROS
(Raison sociale)
Adresse : 16 rue Pierre Joigneaux
Code postal : 21200 Ville : Beaune

IDENTIFICATION DE L'EXPLOITANT
Nom et prénom : _____
(Raison sociale) : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél. : _____ Date de naissance (ou de création) : _____

VOIR NOTICE AU VERSO DE L'EXEMPLAIRE 2

ARRACHAGE (AR), ARRACHAGE INDENNISÉ (AI), ARRACHAGE COMPENSATEUR (AC), PLANTATION (PL), PLANTATION ANTICIPÉE (PA), SURGREFFAGE (SG), SURGREFFAGE (S2G) : reporter les deux lettres entre () dans la colonne «type d'opération»

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA PARCELLE CADASTRALE										RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'OPÉRATION															
Numéro	Type d'opération	Code département	Nom et code de la commune	Lieu-dit	Section	Numéro du plan cadastral	Superficie cadastrale de la parcelle	ha	a	ca	Faire-valoir	Nom du propriétaire de l'exploitant	Superficie concédée par l'opération	ha	a	ca	Campagne de plantation	CÉPAGE variété et couleur	Natura de vigne	Appellation ou dénomination	Porte-griffe	Ecart pied	Rang	Date prima de début des travaux	
																									ha
1	AR	21	Veuve Renouard	Fontaine Moiré	AC 0025	0 28 07	F A.F. GROS	0 28 07	3639	PINOT NOIR	Veuve Renouard	080 410	25/1/2005												
2	PL																								
3	PL																								
4	PL																								
5	PL																								
6	PL																								

DROIT UTILISÉS, PLANTATION ANTICIPÉE, ARRACHAGE COMPENSATEUR

N°	N° ou droit	Origine (4) et Appellation du droit	Plantation antcipée (5) Référence de la parcelle	M.F. Y (6)	ha	a	ca

- (1) Cocher la case utile.
- (2) Indiquer le numéro de l'opération correspondante figurant dans la partie B.
- (3) Pour remplir cette colonne, se référer aux informations figurant sur le relevé des droits de la fiche de compte de vote exploitation. En cas d'utilisation d'un droit récent n°Y figurant pas, porter la date de création du droit dans l'EMV.
- (4) Transfert (T), Plantation nouvelle (PN), Arrachage (A).
- (5) Plantations anticipées et arrachages compensateurs :
 - Lors de la plantation anticipée, indiquer le(s) parcelle(s) à arracher en compensation.
 - Lors de l'arrachage compensateur, indiquer le(s) parcelle(s) plantée(s) par anticipation.
- (6) Mode de faire-valoir du droit ou de la parcelle : Propriétaire (P), Fermage (F), Mélayage (M).

RÉSERVÉ AU SERVICE

Date d'enregistrement : _____
- de l'intention : _____
- de la DAT : _____

Date du contrôle du terrain : _____

VISA du service

D IDENTIFICATION DU DÉCLARANT (s'il n'est pas l'exploitant)

NOM : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Qualité : _____

E DATE

Fait le : 22/10/2015 à Beaune

Signature : A.F. Gros

DOMAINE A.F. GROS
Adresse : LA GARRETE
Grande Rue
21630 POMMARD
Tél. : 03 80 23 61 95 - Fax : 03 80 24 00 16

La loi n° 78-17 du 9 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses saisies à ce formulaire par les exploitants individuels. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du service de la viticulture au lieu du siège de l'exploitation.